

Nouveau conseil d'administration pour le Conseil pour la réduction des accidents industriels majeurs

Montréal, le 6 décembre 2023 – Le Conseil pour la réduction des accidents industriels majeurs (CRAIM), tenait son assemblée générale annuelle au Club de Golf Métropolitain Anjou mercredi dernier. Ce fut l'occasion pour le président, M. Dimitri Tsingakis, de faire un bilan sur l'année qui vient de se terminer et de présenter le plan d'action pour 2024.

Lors de son bilan annuel, il a souligné les diverses activités qui se sont tenues, dont les webinaires sur la modélisation et sur les risques liés aux poussières. Il a également énuméré les diverses collaborations du CRAIM avec le ministère de la Sécurité publique (MSP). Les membres ont aussi pu entendre la planification pour l'année qui s'en vient. On souhaite notamment consolider le partenariat avec les autres associations partenaires. Ceci découle de l'entente officialisée en mai 2022 entre l'ASCQ, RECO, l'AQSICQ et le CRAIM ([Info](#)).

« Malgré la situation économique qui affecte l'ensemble de la société, je suis très optimiste pour le futur de notre organisation. Le travail, pour sensibiliser la communauté sur le bien-fondé de maintenir les efforts en matière de saine gestion des risques technologiques, doit se poursuivre, si nous voulons maintenir le niveau de sécurité. » a souligné le président, M. Tsingakis.

Lors de cette assemblée, certains membres sortants du conseil d'administration ont choisi de ne pas renouveler leur candidature, désirant se permettre plus de temps libre. Il s'agit de M. Pierre Drolet, secrétaire-trésorier du CRAIM et retraité d'Air Liquide, de M. Luc Piché, de Prudent et de M. Yves Dubeau. Ce dernier a été actif au sein du CRAIM depuis 1996. Il a occupé différents postes au sein du conseil d'administration, dont celui de président, vice-président et administrateur. Nous remercions très sincèrement ces trois piliers du CRAIM qui ont permis à notre Association de s'illustrer dans le domaine de la gestion des risques technologiques majeurs.

En contrepartie, nous accueillons avec grand plaisir quatre nouveaux administrateurs, soit Mme Rupa Desai, ingénieure procédé et gestion des risques chez Tetra Tech QE, Mme Marion Bizouarn, fondatrice et consultante en sécurité des procédés chez SOA Formation et Accompagnement, M. Daniel Oligny, président de Prudent et M. Raymond Desbordes, directeur général – secteur usines, Groupe Somavrac.

Ce changement de garde au sein du conseil influencera certainement les orientations et les actions du CRAIM afin que celles-ci reflètent davantage les besoins et les aspirations d'aujourd'hui.

L'assemblée a été suivie d'une conférence, présentée par MM. Yves Dubeau, ingénieur, et Éric Clément, président d'E-risque Inc. portant sur la *Détermination des zones de planification des mesures d'urgence autour de sites présentant des risques d'accidents technologiques majeurs, notamment ceux liés à l'ammoniac*. Les échanges entre les conférenciers et les participants ont été très instructifs et révélateurs de la situation que l'on observe dans ce domaine.

À propos du Conseil pour la réduction des accidents industriels majeurs

Le Conseil pour la réduction des accidents industriels majeurs (CRAIM) est un organisme à but non lucratif dont la mission est d'offrir un lieu commun où tous les intervenants concernés par les risques industriels peuvent se rencontrer pour échanger leurs connaissances dans le but de réduire la fréquence et la gravité des accidents industriels majeurs. Dans ce but, le CRAIM a publié en 2007 une nouvelle version de son Guide de gestion des accidents industriels majeurs à l'intention des municipalités et de l'industrie. Ce guide présente une démarche de gestion des risques basée sur la concertation des diverses parties prenantes de la société civile dans une municipalité ou région donnée. Les principes d'évaluation du CRAIM sont reconnus et font l'objet d'un consensus important. Ils sont largement utilisés au Canada.

-30-

Source : Le Conseil pour la réduction des accidents industriels majeurs

Renseignements :

Ginette Joly

Ginette.joly@craim.ca

Conseil pour la réduction des accidents industriels majeurs (CRAIM)

www.craim.ca

Tel. : 450 665-1525